



IFLA Section Environment, Sustainability and Libraries

IFLA Green Library Award 2023

Critères d'évaluation



IFLA GREEN LIBRARY AWARD

Décembre 2022

Le prix IFLA Green Library Award est divisé en deux catégories : « **La meilleure bibliothèque verte et durable / projet à grande échelle** » et « **Le meilleur projet de bibliothèque verte et durable** ». Les candidats doivent s'adresser à l'une de ces catégories, mais l'attribution finale des catégories est faite par le comité d'attribution qui vérifie au préalable tous les dossiers.

Le comité d'attribution sélectionnera les candidatures de la liste officielle qui seront ensuite examinées par un comité de spécialistes internationaux. Les candidatures acceptées doivent être complètes et inclure suffisamment d'informations pour être évaluées. Le comité d'attribution veillera également à ce que la représentation soit diversifiée, c'est-à-dire qu'il y ait un équilibre géographique entre les différents continents et que différents types de bibliothèques et de projets soient représentés. Ceci est conforme à la politique générale de l'IFLA. (Par exemple, s'il y a plusieurs projets d'une même ville, il serait souhaitable de ne pas les soumettre la même année).

Note :

Les précédents lauréats et finalistes du prix de la bibliothèque verte de l'IFLA ne sont pas éligibles pour une nomination dans l'année qui suit. En général, une nouvelle nomination exige toujours que de nouvelles initiatives et de nouveaux résultats puissent être démontrés.

Toutes les candidatures doivent comporter les informations suivantes (non évaluées) :

- Nom de la bibliothèque, pays et classification
- Budget annuel de la bibliothèque
- Budget consacré au projet
- Nombre moyen d'utilisateurs atteints : l'impact du projet (approximatif)
- Résumé en anglais et texte complet dans l'une des [langues officielles de l'IFLA](#).
- Formulaire d'auto-évaluation
- Droit de publication
- Mise à disposition de deux slides de présentation (si la candidature est retenue dans la sélection finale)
- Photo de presse avec mention du copyright

Le prix est décerné dans deux catégories :

Catégorie 1 : La meilleure bibliothèque verte et durable / projet à grande échelle

Une **bibliothèque verte et durable / Projet à grande échelle** est une bibliothèque qui répond le mieux possible aux exigences des bibliothèques vertes et durables. Cela comprend les nouveaux bâtiments de bibliothèque et les rénovations à grande échelle, ainsi que les nouveaux concepts de services de bibliothèque et les projets importants qui sont mis en œuvre à grande échelle et à long terme. Pour être retenu dans cette catégorie, le travail environnemental et durable doit impliquer l'ensemble de la bibliothèque ou plusieurs aspects de la durabilité. La bibliothèque doit avoir travaillé à la réduction de son empreinte carbone, à la mise à disposition et la mise en place de ressources et de services écologiques. Le travail doit être en cours d'achèvement ou avoir été réalisé au cours des douze derniers mois. Des résultats visuels ou mesurables doivent être disponibles. La taille ou le budget de la bibliothèque ne sont pas des critères décisifs - l'accent est mis sur l'omniprésence du travail environnemental et de l'engagement social (par exemple : un nouveau bâtiment pour la bibliothèque et des services de bibliothèque nouveaux et innovants).

Catégorie 2 : Le meilleur projet de bibliothèque verte et durable

Un **projet de bibliothèque verte et durable** est un projet dont la portée, la durée et le budget sont limités. Le projet peut être spécifique à un ou plusieurs secteurs d'activités de la bibliothèque, mais il doit être significatif dans l'avancement des objectifs environnementaux et durables, au moins au niveau local. Pour être retenu dans cette catégorie, le projet environnemental doit être en cours d'achèvement ou avoir été réalisé au cours des douze derniers mois. Des résultats visuels ou mesurables doivent être disponibles. Le montant du budget dédié au projet n'est pas un critère décisif - l'accent est mis sur le travail environnemental effectué dans le cadre du projet (par exemple : un projet d'éducation environnementale pour les enfants ou un projet mené avec des étudiants pour le zéro déchet dans la bibliothèque du campus).

Une **mention spéciale** peut être donnée à une bibliothèque ou un projet réalisé avec des ressources minimales mais ayant un grand impact.

Critères généraux

Veillez noter que les membres du comité de sélection prêteront attention aux points suivants. Bien que ceux-ci soient principalement de nature qualitative, veuillez en tenir compte lors de la préparation de votre dossier.

1. Qualité de la candidature : le document est-il clair et complet ? La candidature est-elle bien soignée ? Comprend-elle toutes les informations pertinentes ? Comprend-elle des éléments de contexte et des explications détaillées ?

2. La portée de la durabilité : dans quelle mesure la candidature prête-t-elle attention aux aspects environnementaux, économiques et sociaux du développement durable ? Le dossier doit inclure un rapport synthétique sur le travail de durabilité effectué, et les résultats de ce travail (même si ces résultats sont limités). Les évaluateurs recherchent également des informations générales sur la manière dont la durabilité est intégrée de manière globale dans les activités de la bibliothèque. Ces informations peuvent être détaillées dans le formulaire d'auto-évaluation.

3. L'importance du travail environnemental effectué : quelle est la valeur et l'impact du travail effectué (au niveau local, national ou mondial) ? Quelle est la qualité globale du travail ? Les résultats sont-ils durables ?

4. Le caractère innovant : y a-t-il quelque chose de nouveau ou de créatif dans la candidature au niveau local, national ou mondial ? Conception judicieuse et intelligente : existe-t-il des solutions faciles, abordables et durables aux problèmes locaux ou des idées émanant de la communauté ? La conception est-elle respectueuse de l'environnement ou simplement basée sur la technologie ?

5. Communication, engagement local et marketing : comment le travail environnemental est-il communiqué à un public plus large pendant et après le projet ? La communauté ou le groupe cible ont-ils eu l'occasion de participer au travail environnemental ?

La candidature de la **meilleure bibliothèque verte et durable / projet à grande échelle** doit remplir tous (ou la plupart) des critères ci-dessous. Le **projet de la meilleure bibliothèque verte et durable** doit répondre aux critères d'au moins un des domaines ci-dessous.

Durabilité physique

6. Le bâtiment et l'empreinte carbon : la plupart des émissions proviennent des bâtiments de la bibliothèque - ces émissions ont-elles été réduites : efficacité énergétique, gestion des déchets, politique achat, logistique, chauffage et climatisation, emplacement (y compris l'accessibilité à pied, à vélo et en transport public) ?

7. Actions opérationnels durables : Un plan d'action dédié à une démarche durable a-t-il été mise en place au bureau ? Celui-ci comprend le recyclage et le tri du papier et des déchets, la diminution de la consommation d'énergie en éteignant les lumières et les ordinateurs, et la réutilisation de matériaux tels que les livres désherbés.

Durabilité économique

8. Réduction de la consommation : la consommation est-elle réduite ? Comment ?

9. Économie circulaire : l'adoption par la bibliothèque de l'économie circulaire et de partage est-elle avancée et a-t-elle été rendue accessible à la communauté ? La bibliothèque favorise-t-elle l'adoption de l'économie circulaire et le partage en proposant des espaces et des dispositifs partagés ?

Développement durable qualitatif et social

10. Empreinte carbone : dans quelle mesure les utilisateurs peuvent-ils diminuer leur propre empreinte carbone en utilisant les collections, les services, les espaces partagés ou les appareils de la bibliothèque ? La bibliothèque permet-elle aux utilisateurs de réduire plus facilement leur consommation ? Les utilisateurs sont-ils conscients de la démarche de leur bibliothèque ? Les bibliothèques permettent aux utilisateurs d'améliorer leur impact carbone en leur fournissant des services qui les aident à réduire leur consommation. La bibliothèque permet-elle et encourage-t-elle un mode de vie à faible consommation (plus que ne le font habituellement les bibliothèques) ?

11. Services de bibliothèque verte et durable : Des informations et une éducation au développement durable fiables. La bibliothèque offre-t-elle un accès simple à des informations environnementales fiables et actualisées ? La bibliothèque lutte-t-elle contre la désinformation et les fake news ? La bibliothèque propose-t-elle des dispositifs de sensibilisation au développement durable ou propose-t-elle des projets de veille et de recherche d'informations dans ce domaine ?

12. Durabilité sociale : l'éducation, l'alphabétisation, l'engagement local, la diversité interculturelle, l'inclusion sociale et la participation générale sont-ils démontrables ? La bibliothèque travaille-t-elle activement avec ses usagers pour réduire les inégalités ? La bibliothèque promeut-elle activement la durabilité sociale ?

Limitation de l'impact environnemental

13. Limitation de son impact environnemental : La bibliothèque a-t-elle fixée des objectifs et principes environnementaux délibérés, ou une politique environnementale et travaille-t-elle à la réduction de son propre impact négatif sur l'environnement ? Cette politique environnementale, l'engagement et les résultats du travail environnemental sont-ils communiqués à un public plus large ?

14. Engagement envers les objectifs et programmes environnementaux généraux : la bibliothèque s'est-elle engagée à respecter des certifications, des programmes ou des accords environnementaux ? Le travail de la bibliothèque répond-il aux objectifs de développement durable des Nations Unies - si oui, lesquels et comment ?